**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 36 (1956)

**Heft:** 6-7

**Anhang:** [Notre supplément mensuel]

Autor: Chambre de commerce suisse en France

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Editorial

La Commission mixte instituée par l'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955 doit se réunir prochainement. Ses attributions sont fixées comme suit : « Elle surveillera l'application du présent accord et formulera toute proposition utile tendant à améliorer les relations économiques et financières entre les deux pays ». Il est prévu, d'autre part, qu'elle s'efforcera de résoudre les difficultés résultant du fait que, dans la pratique, certains contingents ne correspondraient plus à l'évolution des échanges, et enfin qu'elle pourra examiner les cas où, par suite du changement de la nomenclature douanière française, des produits jusqu'ici libérés se trouveraient à nouveau contingentés.

Elle n'est pas compétente pour transformer profondément l'accord, qui a été signé pour deux ans, mais elle peut l'améliorer en modifiant le libellé de tel ou tel poste et en assurant par des virements

internes une meilleure utilisation des contingents.

Les expériences que nous avons faites au cours de la première tranche contractuelle et les réclamations de quelques-uns de nos membres nous ont révélé certaines imperfections. C'est pourquoi nous avons jugé utile de consulter tous nos adhérents, par la voie d'un numéro spécial de notre Bulletin hebdomadaire d'information, sur les demandes qu'ils auraient à formuler en prévision des travaux de la Commission mixte. Celle-ci ne pourra les prendre en considération — cela est évident — que dans la mesure où elles seront fondées sur un « fait nouveau », postérieur à la signature de l'accord. Quelques postes sont toutefois soustraits à sa compétence. Nous avons déjà réuni un certain nombre de « cas » dans une note que nous avons soumise aux autorités suisses.

Mais la Commission mixte aura pour principale préoccupation de trouver une solution aux problèmes de l'horlogerie et des colorants qui ont fait l'objet, depuis le mois d'octobre, de plusieurs pour-

parlers entre experts français et suisses.

On sait que sur le premier point deux questions sont en suspens : la livraison de machines horlogères suisses en France et l'exportation de pièces détachées françaises en Suisse. Il est à noter que les concessions qui pourraient être faites du côté suisse seraient subordonnées à une réduction des tarifs douaniers français, majorés brutalement en novembre dernier (voir notre numéro de novembre 1955, p. 324).

Quant aux importations françaises de matières colorantes en provenance de Suisse, elles posent d'une part un problème de contingent, d'autre part un problème de répartition entre colorants « origi-

naux » et colorants qui ont en France leur équivalent.

Ces pourparlers aboutiront dans la mesure où les négociateurs seront conscients, d'un côté comme

de l'autre, de la nécessité d'un changement de « climat » et de méthodes.

Ne nous dit-on pas toujours, dans les milieux officiels et privés français, que sauf de très rares exceptions l'industrie française ne craint pas la concurrence suisse et que si celle-ci était seule en cause rien ne s'opposerait à une suppression presque totale des contingents? Ne faut-il pas dès lors en tirer la conclusion logique et s'acheminer, en ce qui concerne notre pays, vers un régime d'échanges plus souple et plus libéral inspiré davantage par un esprit de coopération et d'expansion que par un désir de protection stérile? Au lieu de limiter l'importation, efforçons-nous de développer l'exportation, et chacun s'en trouvera bien.

Un contingent n'est pas nécessairement limitatif. Il peut être purement indicatif, assorti d'une clause autorisant les services de répartition et d'exécution à le dépasser. Il peut aussi être lié à une majoration des droits de douane à partir d'un certain chiffre. Il s'agit alors d'un contingent douanier.

Pour conférer la souplesse nécessaire à un accord, il est possible d'y inscrire un poste « divers général » pouvant servir à l'importation de n'importe quelle marchandise contingentée, même si elle

est nommément désignée dans un poste de l'accord.

Mais il ne suffit pas de conclure de bons accords, encore faut-il que leur exécution soit simple et expéditive. On s'étonne qu'il s'écoule parfois plus de trois mois entre la publication d'un avis aux importateurs et la délivrance effective des autorisations d'importation. L'examen simultané des licences devrait céder le pas à la procédure « au fur et à mesure » chaque fois que le contingent suffit à satisfaire toutes les demandes; chaque fois aussi qu'il s'agit de gros matériels fabriqués sur devis. Enfin, il devrait être possible d'améliorer le fonctionnement de certains Comités techniques d'importation.

Bien que limitée dans ses attributions, la Commission mixte aura donc de nombreuses et importantes questions à traiter. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elle se réunisse le plus tôt possible.

Il n'est pas concevable qu'elle trouve une solution à tous les problèmes que nous avons évoqués, mais elle peut, si elle aborde dans un esprit constructif l'ensemble des questions posées par l'application de l'accord, trouver des solutions neuves dont bénéficieront nos deux pays.



## LA VIE ÉCONOMIQUE

### FRANCE

POLITIQUE FINANCIÈRE

Le budget de 1956. — Divers projets de los de la devant le Parlement ramènent l'attention sur la politique devant le Parlement de l'année en cours n'est autre, toutefois, que le précédent, reconduit sous réserve de certains ajustements. C'est ainsi que le budget civil de 1956 résulte : 1º de la reconduction, pour le montant de 2.566 milliards, des crédits ouverts en 1955, et 2º des crédits demandés au Parlement pour des mesures nouvelles - dépenses ordinaires 74 milliards, dépenses en capital 89 milliards, Fonds national de solidarité 105 milliards -, soit 268 milliards. Le budget militaire comprend 925 milliards de dépenses ordinaires et 200 milliards pour l'Afrique du Nord, soit au total 1.125 milliards, compte non tenu du rappel des disponibles. Ce rappel nécessitera l'ouverture des crédits supplémentaires dont le montant reste à déterminer. Les dépenses s'élèvent donc au total à 3.959 milliards contre 3.643 milliards en 1955.

> Les ressources prévues s'établissent à 122 milliards au titre du Fonds de solidarité et à 3,227 milliards au titre des recettes normales, ce qui donne, y compris 25 milliards de reliquats au titre de l'aide américaine, un total de 3.374 milliards contre 3.217 milliards en 1955. Le déficit budgétaire ressort ainsi à 585 milliards, à quoi viennent s'ajouter les charges propres du Trésor (solde des comptes spéciaux, charges d'investissement) s'élevant à 397 milliards, soit au total 982 milliards. Ce dernier chiffre indique l'ampleur de la fameuse « impasse » qui, pour l'exercice précédent, n'atteignait que 700 milliards environ.

IMPOTS

Dépenses en Algérie. - Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le gouvernement se propose, pour faire face aux dépenses d'Algérie, d'ajouter aux 122 milliards d'impôts nouveaux du Fonds de solidarité, 100 autres milliards. Les mesures fiscales envisagées à cet effet conserveront un caractère provisoire, étant entendu qu'elles cesseront de s'appliquer dès que disparaîtra la raison de leur institution. Le choix des nouvelles taxes n'est pas encore arrêté. Il serait question de créer une taxe civique qui rapporterait 15 milliards ainsi qu'une contribution sur les fournitures militaires dont le produit ne dépasserait pas 10 milliards. Il reste donc 75 milliards à trouver.

EMPRUNT « Bons d'équipement industriel et agricole ». - En attendant, le gouvernement procède à l'émission d'un emprunt. Les « Bons d'équipement industriel et agricole » sont émis au pair et seront remboursés avec une prime de 5 % en 15 tranches annuelles. En plus de l'intérêt fixe de 5 % les porteurs recevront une majoration d'intérêt calculée en fonction de l'augmentation de la production industrielle. Le produit de l'émission doit, en principe, contribuer au financement des investissements.

COMMERCE

Solde passif. — La balance commerciale des quatre premiers EXTÉRIEUR mois fait apparaître un-solde passif de 89,6 milliards contre un excédent d'exportation de 16,8 milliards pendant la période correspondante de 1955. En ce qui concerne le commerce avec les seuls pays étrangers, le déficit passe à

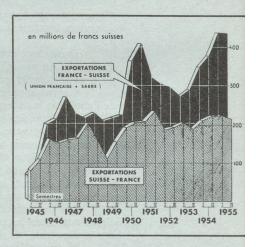
102,3 milliards contre 39,1 milliards. Des causes diverses expliquent cette détérioration de la balance commerciale. En particulier le froid exceptionnel de l'hiver dernier, en causant des dégâts sérieux aux cultures, a rendu inévitables des importations supplémentaires de produits alimentaires. D'autre part, l'expansion continue de la production industrielle a provoqué un accroissement des achats au dehors de matières premières, y compris charbon et petrole. Mais le déficit s'explique également par l'aggravation des tensions inflationnistes qui se font sentir un peu partout dans le monde et particulièrement en France.

Déficit en mai. - Pour le mois de mai, les opérations de la U. E. P. France à l'Union européenne de paiements se sont soldées par un déficit de 28,3 millions de dollars, contre 33,9 millions en avril et 51,8 millions en mars. Pour les cinq premiers mois de l'année, le solde passif de la France s'est établi à 178,2 millions de dollars, contre un excédent de 68,9 millions pour la période correspondante de 1955.

PRIX

La hausse continue. - L'indice d'ensemble des prix à la consommation familiale à Paris a atteint, pour le mois de mai, 148,5. Il rejoint ainsi l'indice de février 1952, qui était resté jusqu'ici un taux record. L'avance sur l'indice d'avril est de 0,7 %. L'indice général des prix de gros est également en hausse de 0,6 %, passant de 141,4 en avri! à 142,3 en mai.

#### GRAPHIQUES DU COM



### COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier	chiffre		du mois édent	Chiffre préc	de l'année édente
Cours Napoléon	7 juin	3.110 92,75	9 mai 9 mai	3.100 90,50	9 juin 9 juin	2.510 85,25
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100) Ind. prod. ind. (1938 = 100) . Ind. sal. hor. ouv. mét. rég.	ler juin	375 191	4 mai mars	379 189	3 juin avril	339 170
paris. (1949 = 100) Ind. prix de gros (1949 = 100) Ind. prix consomm. familiale		212 142,3	février avril	210 141,4	mars mai	192 137,0
(1949 = 100) Transports commerc. (mio. t.). Voyageurs (millions)	mars	148,5 18,5 44,0	avril février février	147,5 14,5 39,5	mai mars mars	145,6 16,1 43,7
Ind. vol. import. (1938 = 100) Ind. vol. export. (1938 = 100) Solde mensuel à l'U. E. P.	avril	167 217	mars mars	177 221	avril avril	161 248
(mio \$)	mai	-28,3	avril	-51,8	mai	+8,2

### EN QUELQUES LIGNES



### SUISSE

### COMMERCE

Résultats de mai. — En mai, les importations ont atteint 627,5 millions de francs, contre 614,6 millions le mois précédent, alors que les exportations enregistrent une plusvalue de 48.9 millions et totalisent ainsi 493.3 millions de francs. Le solde passif s'établit donc à 134,2 millions, contre 147,3 millions en avril. Ceci est réjouissant, mais les cinq premiers mois font pourtant apparaître un solde passif de 522,4 millions, contre 367,2 millions en 1955.

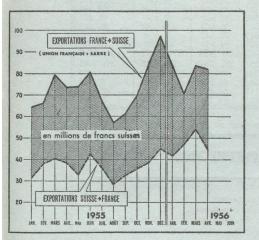
Les importations sont en constante progression : elles ont augmenté de 1/4 en une année. Il a été importé davantage d'avoine, de fruits oléagineux, de machines et surtout d'automobiles. Dans cette dernière catégorie, la livraison anglaise de chars blindés joue un rôle très important en valeur.

Les exportations ont également connu un grand développement par rapport à 1955. Les gains les plus importants ont été réalisés dans l'industrie métallurgique et surtout dans les machines et les montres. Dans le secteur chimique, ce sont surtout les ventes de produits chimiques pour usage industriel et de médicaments qui ont progressé.

C'est le trafic avec l'Europe et notamment les ventes

en Allemagne et en France qui ont marqué l'avance la plus forte.

### MERCE FRANCO-SUISSE



Marc

Voyag Ind. i

Ind.

### C. E. C. A.

Emprunt de 50 millions. - Une convention a été signée à Zurich entre la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier et un consortium de banques suisses concernant un emprunt de 50 millions de francs suisses. Il s'agit d'un emprunt public et le consortium, sous la direction du Crédit suisse, de l'Union de Banques suisses à Zu-

rich et de la Société de Banques suisses à Bâle, émettrait des obligations fin juin-début juillet à cet effet.

Avec ce nouvel emprunt, le total des crédits mis à la disposition des entreprises de la C. E. C. A. atteindra le chiffre de \$ 232,5 millions.

Au cours d'une réunion qui vient de se tenir à Luxembourg, la Haute Autorité a manifesté son intention d'utiliser une part importante de cet emprunt pour contribuer au développement des capacités de production de fonte, de coke et d'agglomérés de minerai de fer dans le cadre d'un programme d'ensemble, destiné à libérer l'industrie sidérurgique de ses difficultés d'approvisionnement en ferraille.

Position suisse en mai. - Le décompte avec les pays U. E. P. membres de l'U. E. P. pour le mois de mai se solde pour la Suisse par un déficit de 47,6 millions de francs qui sera, conformément aux statuts, couvert à raison de 75 % par un paiement en or ou en dollars et à raison de 25 % par une réduction de l'avance de la Confédération. Les remboursements de 3, 1 millions de francs, effectués conformément aux accords de consolidation, sont à déduire entièrement de l'avance de 365 millions de francs, consentie à l'U. E. P. par la Confédération.

Nouveau billet de 10 francs. - Faisant suite à la mise MONNAIE en circulation des nouveaux billets de banque de 20 francs, de nouvelles coupures de 10 francs seront émises avant la fin de l'année. Ce nouveau billet de 10 francs comblera une lacune ressentie depuis longtemps. La principale raison en est que l'actuel billet de 5 francs circule beaucoup, qu'il s'use rapidement et que son remplacement entraîne des frais élevés. Ce billet est d'ores et déjà progressivement retiré de la circulation et seules les pièces de 5 francs subsisteront.

Légère hausse en mai. - L'indice suisse des prix à la PRIX consommation s'est inscrit à 175 (acût 1939 = 100) à la fin du mois de mai dernier, contre 173,2 (+ 1 %) à la fin du mois précédent et 172,3 à fin mai 1955. Cette évolution résulte surtout du mouvement des loyers, qui ont été nouvellement relevés durant le mois, ainsi que de la hausse du prix du lait qui est entrée en vigueur le ler mai.

L'indice suisse des prix en gros, qui comprend les principaux produits alimentaires non travaillés et les principales matières premières et auxiliaires, s'est inscrità 220,7 (août 1939=100). Cette évolution résulte surtout de la hausse du prix du lait et des produits laitiers, ainsi que d'une hausse des prix moyens des œufs, des pommes de terre et du café.

Situation et perspectives. - D'après un rapport publié LOGEMENT par la Commission économique pour l'Europe (C. E. E.) sur la situation du logement en Europe, il ressort, en ce qui concerne la Suisse, que 1,6 % des logements sont surpeuplés, ire occupés par plus de deux personnes par pièce en de la cuisine. La position de la Suisse dans ce domaine e des plus favorables de l'Europe.

sant les perspectives de logement en Suisse, la C. E. E. que ces dernières années l'augmentation démoue a été de 35.000 habitants par an. L'immigration, facteur autrefois important, est tombé à 11.000 personnes,

#### Chiffre du mois précédent Chiffre de l'année précédente Dernier chiffre Cours pièce or 20 fr. s.. Cours billet 100 fr. fr. . 1.09 | 15 mai 32 1,09 1 9 juin 9 juin 28,50 1,15 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> 464 avril 442 420 |er trim. 135 4e trim. 135 er trim. 220.7 avril 217.2 mai 214.4

COURS ET INDICES SUISSES

salaires hor. réels (1939							c'est-à-di
100)		102,8	4e trim.	102,2	er trim.	101,3	dehors d
chandises transportées							
F. F. (mio. de t.)	avril	1,8	mars	1,9	avril	1,9	est l'une
geurs (millions)	avril	18,0	mars	18,1	avril	17,6	Analysa
import, (1938 = 100)	mai	193	avril	189	mai	164	
export. (1938 = 100)		180	avril	173	mai	162	estime of
mensuel à l'U. É. P.							graphiqu
0. \$)	mai	-10.9	avril	-21.8	mai	-16,8	
							factoria

### STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	(en m	France + Sarre		Suisse (en milliers de francs suisses)			
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde	
Juillet 1955. Août 1955 Septembre 1955 Octobre 1955 Novembre 1955 Décembre 1955 Total 1955 Moy. mens. 1955. Janvier 1956 Février 1956 Mars 1956 Avril 1956	93.816 100.948 94.654 93.807 105.915 135.029 1.247.716 103.976 94.556 81.679 129.779 124.844	95.413 87.851 81.908 94.288 96.115 140.954 1.161.180 96.765 82.868 112.356 98.186 96.539	+ 1.597 - 13.097 - 12.746 + 481 - 9.800 + 5.925 - 86.536 - 7.211 - 11.688 + 30.677 - 31.593 - 28.305	530.392 506.708 520.327 549.930 573.802 632.100 6.401.186 533.432 535.637 503.223 627.344 614.590	489.400 397.893 486.287 517.713 533.145 550.100 5.622.204 468.517 427.185 463.676 534.921 467.281	- 40.992 - 108.815 - 34.040 - 32.217 - 40.657 - 82.000 - 778.982 - 64.915 - 108.452 - 39.547 - 92.423 - 147.309	

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)		OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)			
	Exporta-	Importa-	Balance	Exporta-	Importa-	Balance	Exporta-	Importa-	Balance
	tions de	tions en	commerciale	tions de	tions en	commerciale	tions de	tions en	commerciale
	Suisse	Suisse	française	Suisse	Suisse	française	Suisse	Suisse	française
Juillet 1955 Août 1955 Septembre 1955 Octobre 1955 Novembre 1955 Décembre 1955 Total 1955 Moy mens Janvier 1956 Février 1956 Mars 1956 Avril 1956 Avril 1956	31.405	66.097	+ 34.692	4.621	1.338	- 3.283	36.026	67.435	+ 31.409
	24.917	56.469	+ 31.552	3.474	1.030	- 2.444	28.391	57.499	+ 29.108
	28.320	59.738	+ 31.738	4.183	1.589	- 2.595	32.503	61.327	+ 28.823
	31.738	67.993	+ 36.255	3.824	1.766	- 2.058	35.562	69.759	+ 34.197
	34.630	80.945	+ 46.314	3.801	3.421	- 381	38.432	84.366	+ 45.934
	39.885	93.627	+ 53.742	5.088	3.441	- 1.647	44.973	97.068	+ 52.095
	390.227	<b>845.790</b>	+ 455.563	50.654	29.940	- 20.714	440.881	875.731	+ 434.850
	32.519	<b>70.482</b>	+ 37.963	4.221	2.495	- 1.726	36.740	72.978	+ 36.238
	39.047	81.672	+ 42.625	3.090	2.299	- 791	42.136	83.971	+ 41.835
	43.175	68.899	+ 25.725	3.789	1.938	- 1.850	46.963	70.838	+ 23.875
	49.670	79.465	+ 29.795	4.198	3.787	- 411	53.868	83.252	+ 29.384
	39.921	78.373	+ 38.452	4.817	2.819	- 1.988	44.738	81.192	+ 36.454

### CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Genève	25 août au 17 septembre 1956	Exposition montres et bijoux.
Strasbourg	1er au 16 septembre 1956	Foire internationale de Strasbourg.
Besançon	6 au 16 septembre 1956	Salon international de l'horlogerie et des industries comtoises.
Paris	9 au 14 septembre 1956	Semaine du cuir.
Marseille	15 septembre au 1er octobre 1956	Foire internationale de Marseille.
Lausanne	8 au 23 septembre 1956	Comptoir suisse.
Paris	15 au 24 septembre 1956	Salon commercial et professionnel des ateliers d'art.
Paris	27 septembre au 15 octobre 1956	Exposition d'automne.
Metz	29 septembre au 15 octobre 1956	Foire internationale de Metz.
Paris	28 septembre au 14 octobre 1956	Salon nautique international.
Paris	4 au 14 octobre 1956	Salon international de l'automobile, du cycle, des moto cycles et des sports.
Paris	5 au 15 septembre 1956	Salon national de la radio, de la télévision et de l'électro nique.
Paris	11 au 21 octobre 1956	Salon international de l'équipement de bureau.
Saint-Gall	11 au 21 octobre 1956	Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière
Toulouse	12 au 28 octobre 1956	Quinzaine des arts ménagers.
Toulouse	27 octobre au 4 novembre 1956	Salon de la T. S. F.
Lille	31 octobre au 11 novembre 1956	Salon du confort ménager et de l'enfant.
Paris	1er au 18 novembre 1956	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de l'équipement des industries et des commerces d l'alimentation.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de l'emballage, du conditionnement et de la présentation.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de la manutention.